

Les Cahiers d'Histoire de l'Art

2012



IO

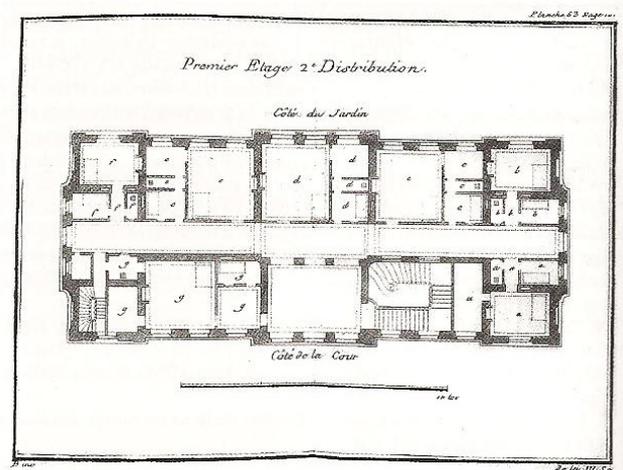
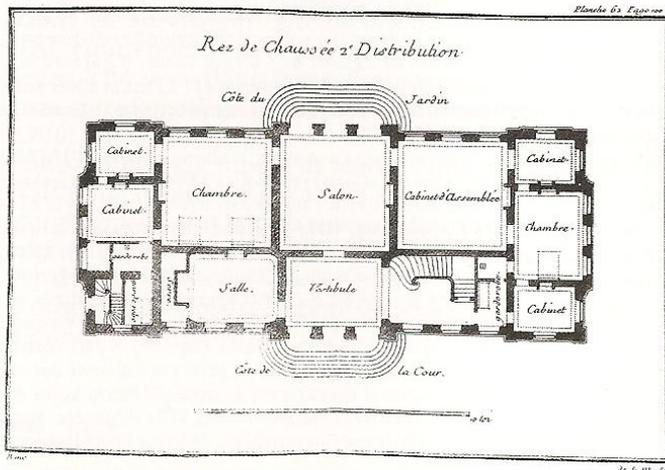


Fig. 57-58 – Charles-Étienne Briseux, plans des rez-de-chaussée et premier étage de la seconde distribution de la seconde forme d'un bâtiment de 18 toises de face (*ibid.*, t. I, pl. 62-63).

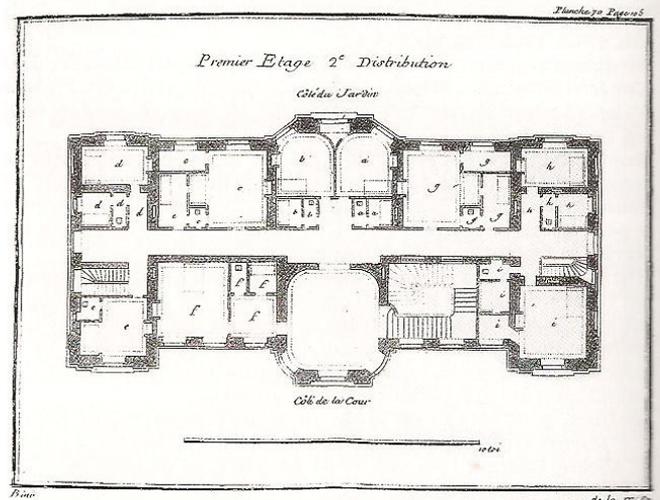
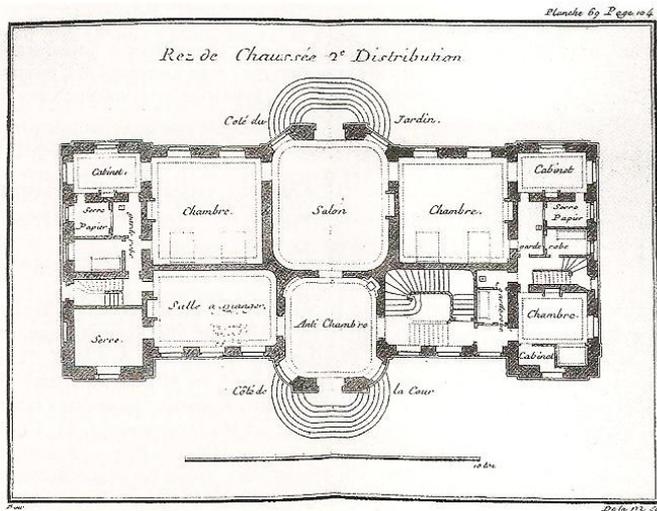


Fig. 59-60 – Charles-Étienne Briseux, plans des rez-de-chaussée et premier étage de la seconde distribution de la troisième forme d'un bâtiment de 18 toises de face (*ibid.*, t. I, pl. 69-70).

Une réalisation pittoresque de Jacques Hardouin-Mansart de Sagonne (1711-1778) Le château de Jossigny, 1753 (seconde partie)

Philippe Cachau
docteur en histoire de l'art,
ancien chargé de recherche au château de Versailles

La distribution intérieure. Le rez-de-chaussée

Pour la distribution intérieure du château, Mansart de Sagonne s'était visiblement inspiré des planches 62-63 (fig. 57-58), ainsi que des planches 69-70 de Briseux (fig. 59-60)¹²⁰. Il s'agit des modèles les plus proches de la distribution actuelle du rez-de-chaussée et de l'étage noble, quoique Mansart ait réduit l'ampleur des solutions proposées et respecté au bas, du côté de la cour, les dispositions originelles. Briseux avance au chapitre VII de son ouvrage : « Le Plan du principal corps de logis doit avoir une forme agréable » car de lui « dépend l'élégance et la beauté des façades »¹²¹. Il exposait là une idée chère à Blondel, celle de la parfaite correspondance des dehors et des dedans, lequel recommandait à ce propos, dans un souci de plus grande commodité, le traité de son confrère¹²².

Comme le souhaitait l'auteur, Mansart a privilégié la distribution du rez-de-chaussée (fig. 61, p. 73) à celle de l'étage noble (fig. 62, p. 73). En effet, Briseux s'attache longuement dans son traité à la situation du premier, dont les fonctions étaient plus variées que le second et dont l'état témoignait de l'importance sociale du propriétaire. Ainsi, à défaut de posséder un théâtre comme chez les grands seigneurs, Jossigny disposait d'une véritable chapelle car lieu de sépulture de ses occupants¹²³. La distinction entre les pièces sur cour et sur jardin fut marquée, au rez-de-chaussée, par l'emploi d'un dallage de pierre de liais et de cabochons de marbre noir dans le premier cas et du parquet dans le second¹²⁴.

Des planches 62 et 69 concernant la distribution d'une demeure au rez-de-chaussée (fig. 57 et 59), Mansart de Sagonne a bien entendu « placé au milieu de la face de la cour », le vestibule en lui conférant un caractère particulier (fig. 63-64). Cette pièce d'entrée revêtait pour Briseux une grande importance, car elle devait séduire d'emblée le spectateur par ses formes et sa décoration afin de lui donner envie de découvrir plus avant le reste de la maison¹²⁵. De forme octogonale, Mansart avait disposé des niches dans les pans coupés et l'avait ouvert de deux grands arcs plein cintre de part et d'autre¹²⁶. Celui de gauche était fermé d'une porte à deux vantaux ouvrant sur un cabinet tandis que celui de droite ouvrait largement sur l'escalier principal. Briseux recommandait précisément l'installation de l'escalier à cet endroit¹²⁷ : « plusieurs architectes », dit-il, « sont du sentiment de placer le grand Escalier à la main droite du Bâtiment, parce que nous sommes naturellement inclinés à chercher ce dont nous avons besoin, plutôt de ce côté-là que de l'autre [...] ». Mansart de Sagonne a donc revu sa copie en ce sens, l'ayant placé de l'autre côté dans son premier projet (fig. 11, CHA n° 9)¹²⁸.

Pour Briseux, l'escalier devait « être en vue, se présenter & se distribuer aisément [...] [et] noblement du côté de la

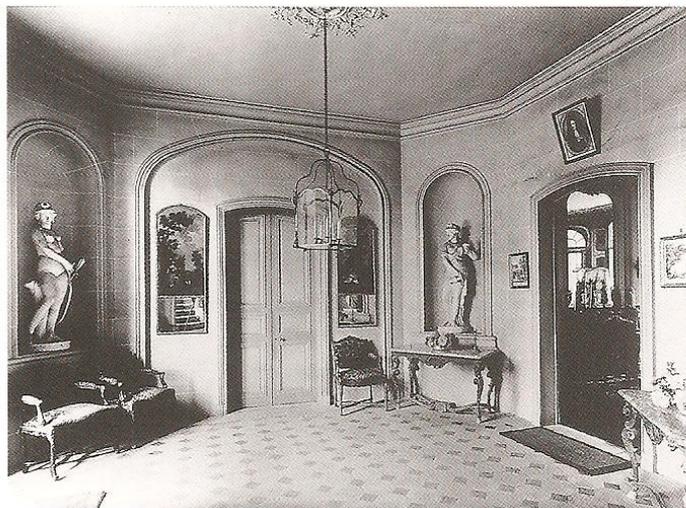


Fig. 63 – Vue ancienne du vestibule (Arch. mun. d'Ivry-sur-Seine, 55 N 154).

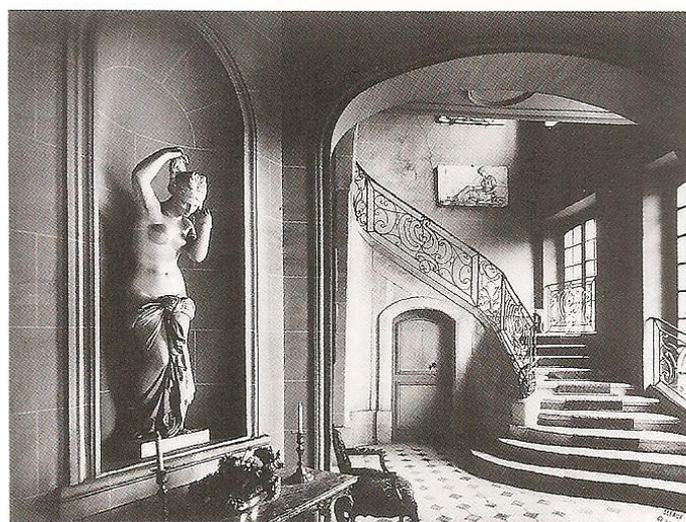


Fig. 64 – Vue ancienne de l'escalier principal (Arch. mun. d'Ivry-sur-Seine, non cotée).

cour »¹²⁹, ménager une jolie vue depuis la porte du salon ensuite du vestibule, « distribue[r] agréablement au premier étage » et, enfin, « donne[r] lieu à beaucoup de commodités ». Mansart, on le voit, avait parfaitement atteint les objectifs établis par l'auteur. Il avait, rappelons-le, un goût particulier pour les escaliers¹³⁰, dont témoignent la courbe élégante du limon et celles des premières marches, conformes à l'esprit rocaille du moment, mais aussi à la tradition Mansart depuis l'exemple de François Mansart à

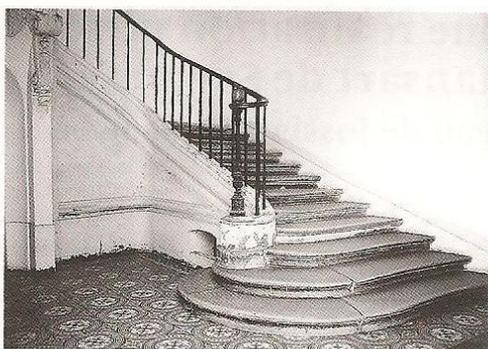


Fig. 65 – Mansart de Sagonne, escalier principal de l'hôtel de Mannevillette à Versailles (1746).



Fig. 66 – Mansart de Sagonne-Nicolas Pineau, escalier principal de la maison à loyer de l'entrepreneur Louis Letellier à Versailles (1754-1755).



Fig. 67 – L'escalier principal en 2010.

l'hôtel de Guénégaud des Brosses (1651-1656)¹³¹. Les courbes des marches sont ici rigoureusement identiques à celles pratiquées par Mansart de Sagonne à l'hôtel de Mannevillette (fig. 65) et à la maison Letellier à Versailles (fig. 66).

Contrairement aux modèles de Briseux, l'architecte a préféré entamer l'escalier, non du côté du mur porteur mais du côté des croisées, de sorte que la première volée, qui repose sur le mur d'échiffre, soit devant les deux croisées qui éclairent la cage de l'escalier au rez-de-chaussée (fig. 67). Deux grilles en fer forgé, dont Briseux avait proposées



Fig. 68



Fig. 68-69 – Nicolas Pineau, rampes de l'escalier principal de l'hôtel de Marsilly, rue du Cherche-Midi à Paris (1739-1740).

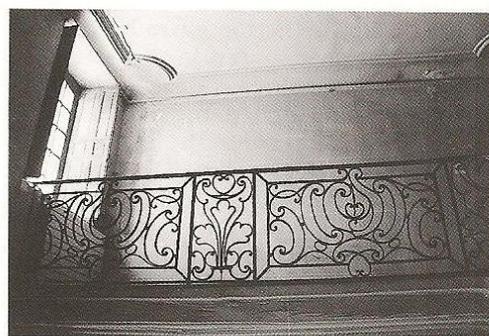


Fig. 70 – Détail de la grille du palier du premier étage.

plusieurs modèles, l'isolent de ces dernières, comme à l'hôtel de Marsilly à Paris (fig. 68)¹³². Quoique plus sobre que celle de ce dernier (fig. 69), la rampe est un petit chef-d'œuvre de ferronnerie, surtout au droit du départ. Nous sommes bien loin des barreaux de fer des maisons Chevestre de Cintray en 1733, Saint-Florentin en 1740, ou de Mannevillette en 1746 (fig. 65), voire des larges volutes des escaliers du château d'Asnières. L'escalier se composait ensuite de deux volées en retour, avec paliers intermédiaires, qui conduisent au grand palier de l'étage. Il est éclairé à ce niveau par deux croisées plus petites, inscrites dans l'alignement des précédentes (fig. 70).



Fig. 71



Fig. 71-72 – La salle à manger en 2000.

La salle à manger a été placée derrière l'escalier, à proximité du pavillon de la cuisine. Mansart n'a pas respecté, de ce fait, l'orientation suggérée par Briseux qui la voulait au nord ou nord-est « afin qu'elle soit plus fraîche en été »¹³³. Orientée au sud-ouest, elle a conservé sa fraîcheur grâce à l'ombre portée du pavillon de la cuisine, du côté de la cour, à l'heure du déjeuner, au dallage de pierre de liais et marbre noir qui couvre le sol, ainsi qu'à la fontaine dissimulée dans l'un des placards à pans coupés situé à gauche du côté de la cour. Celui en vis-à-vis, à droite, servait de buffet (fig. 71). Le pendant côté jardin, ferme l'accès aux chambres situées de ce côté-ci et à l'office placé sous l'escalier principal. Cet office servait, dit Briseux, de « réchauffoir » pour les plats qui montaient de la cuisine¹³⁴. Au fond de la pièce, une grande niche abritait autrefois un poêle de faïence que l'on a réduit au XIX^e siècle pour y placer une statue (fig. 72). La pièce est éclairée par une croisée sur la cour et par une autre en retour sur le potager, ce qui permettait d'avoir une vue utile sur l'activité de la première et une vue agréable sur la seconde¹³⁵.



Fig. 73 – Vue ancienne de la cuisine.

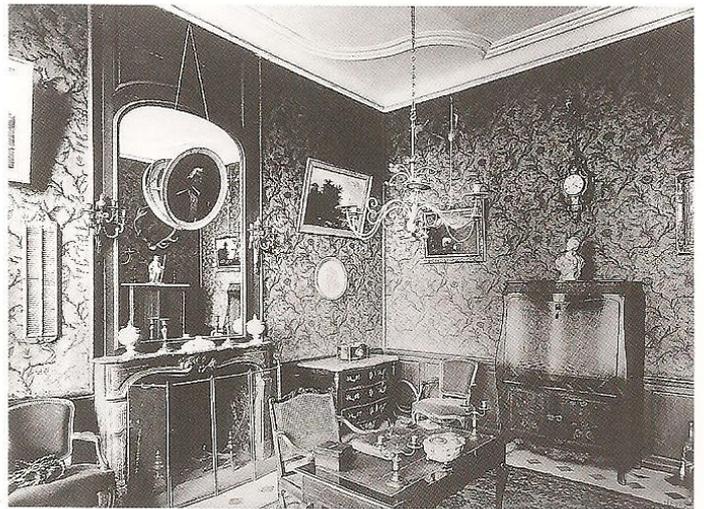


Fig. 74 – Vue ancienne du cabinet, à gauche du vestibule (Arch. mun. d'Ivry-sur-Seine, 55 N 202).

On accède à la cuisine (fig. 73) par le passage hors-œuvre décrit précédemment. Trois marches marquent la dénivellation avec la salle à manger. On remonte ensuite deux marches vers la cuisine, laquelle est éclairée par une croisée sur le jardin et deux sur le potager. Elle est revêtue au sol, de grandes dalles de pierre suivant l'usage. Une grande poutre porte les solives au droit des couvertures jumelles du pavillon. Au fond de la pièce, est une vaste cheminée et un four à pain, sur la gauche. Récemment restaurée, l'état de cette cuisine a été miraculeusement préservé. Elle est précédée, à droite, d'un office éclairé sur l'orangerie et la cour par deux croisées, d'un garde-manger éclairé sur celle-ci par une croisée, et d'un petit escalier en charpente tirant son jour au bout du passage par une croisée sur le potager. Il conduit à la lingerie et, par-dessus, aux greniers autrefois dévolus au logement des domestiques.

À gauche du vestibule, est un cabinet (fig. 74) qui contenait à la fin du XVIII^e, un poêle de faïence et un poêle de fonte¹³⁶. Cette pièce est décorée au plafond d'une étonnante mouluration chantournée qui est peut-être l'expression

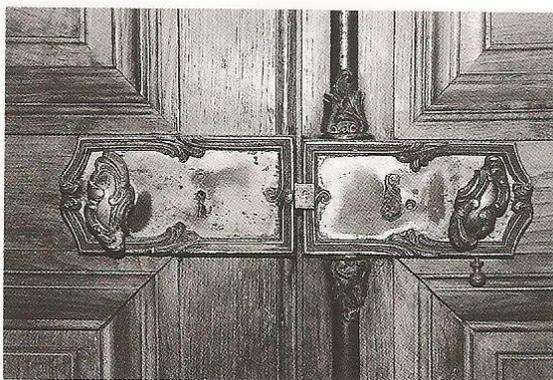


Fig. 75 – Nicolas Pineau (?), détail des serrures du cabinet.

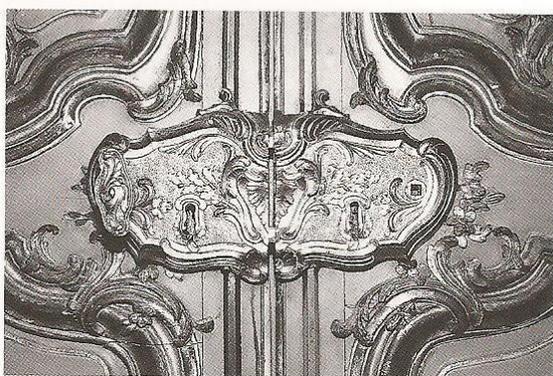


Fig. 76 – Nicolas Pineau-Jacques Caffiéri, détail de serrure pour le salon d'Asnières (1750-1752), (Cliveden House, Grande-Bretagne), cliché Fabrice Ouziel.

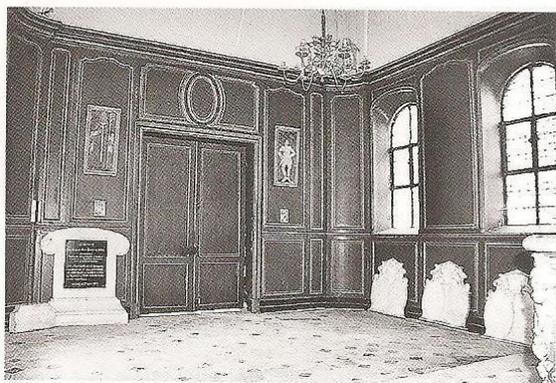


Fig. 77 – Vue intérieure de la chapelle du côté de l'entrée.



Fig. 78 – Voûte de la chapelle.

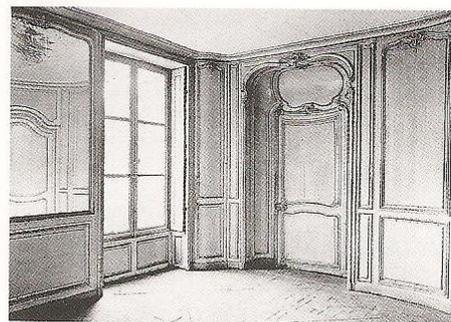


Fig. 79 – Nicolas Pineau, vue ancienne de la petite chambre du marquis de Voyer au château d'Asnières-sur-Seine (1750-1752), (*Les anciens châteaux de la France. L'Île-de-France*, Paris, 1920, pl. 2).

de l'esprit fantaisiste de Mansart de Sagonne (?). Elle a conservé, outre la cheminée, sa serrure d'origine (fig. 75). La délicatesse du dessin et le soin apporté à l'exécution des serrures, des gonds et des poignées des portes attestent, après l'exemple d'Asnières (fig. 76), du souci de la perfection attaché aux moindres aspects de la maison¹³⁷. Ce « luxe » n'était donc pas réservé aux seules grandes maisons seigneuriales. Mansart en avait probablement confié les dessins à Nicolas Pineau¹³⁸. Derrière ce cabinet, un second, plus modeste, éclairé de même, faisait office de passage vers la chapelle. Il ouvre sur le passage hors-œuvre de la chapelle, symétrique au précédent, par une porte-croisée.

La chapelle forme, avec le grand salon sur le jardin, la plus belle pièce du château et témoigne, par sa présence et sa décoration, de la piété de la famille Leconte. Elle ne se réduit pas en effet, comme dans certaines maisons de plaisance, à une antichambre avec autel dissimulé dans un placard¹³⁹. Elle contient autour les stèles des ancêtres et descendants de la famille jusqu'aux Roig. Elle est éclairée de part et d'autre par des vitraux en grisaille et par une lucarne au-dessus du maître-autel (fig. 50, CHA n° 9, et fig. 77). Le dessin de la voûte est tout à fait exceptionnel pour un château de cette époque (fig. 78). La calotte ovoïde au centre et les compartiments autour correspondent au goût des formules borrominiennes bien attesté chez Mansart de Sagonne (Saint-Chaumont; hôtels de Mannevillette et de Marsilly; Saint-Louis de Versailles; hôtel de ville de Marseille...)¹⁴⁰. Formules sous-jacentes à la conception du château, comme on l'a observé dans les pans concaves et convexes des pavillons et des avant-corps extérieurs. Elles témoignent une fois encore de l'originalité et de l'invention de l'architecte.

Cette chapelle est ornée d'un lambris simplement mouluré, fréquent chez Mansart de Sagonne (fig. 79), l'ornementation se focalisant autour du maître-autel. Comme souvent chez Mansart, elle se concentre surtout dans les parties hautes, mais se répand aussi, ce qui est plus inhabituel, sur le lambris: l'architecte privilégiait généralement la pose d'une simple agrafe dont le motif pouvait éventuellement déborder sur la moulure (fig. 80-81 et 79). D'une remarquable exécution, les panneaux ont été dédoublés de chaque côté de l'autel (fig. 50, CHA n° 9). Deux furent ornés au-bas d'épis de blé et de cep de vigne, symbole de l'Eucharistie (fig. 82). Le haut fut agrémenté de motifs champêtres, composés de vases et de guirlandes de fleurs entourés d'un motif chantourné, orné de rinceaux et de rocailles (fig. 83). La toile du maître-autel, qui figure *Tobie et l'ange*, est surmontée de



Fig. 80 – Nicolas Pineau, boiseries du salon de la maison Saint-Florentin (lycée Lamartine), rue Lamartine (1740) avant restauration.



Fig. 81 – Nicolas Pineau, détail de boiserie du salon.

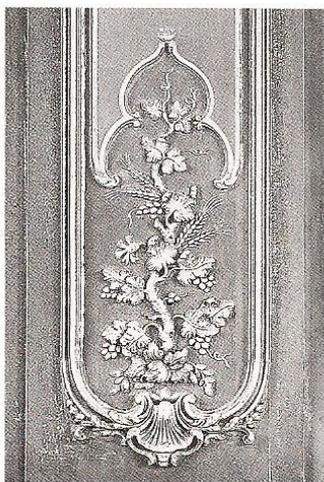


Fig. 82



Fig. 82-83 – Détails des boiseries de la chapelle.

têtes de séraphins avec nuées et rayons. De belles agrafes rocailles et des rinceaux ornent la partie haute du cadre. L'autel en tombeau au-dessous, oscille entre ostentation et discrétion : orné de la colombe du Saint-Esprit au centre, avec nuées et rayons, le cadre chantourné mêle rocailles, rinceaux et roseaux.

Si la main de Pineau est attestée pour les ornements des façades et du salon, elle est en revanche plus sujette à caution ici. L'exécution, quoique très remarquable, n'a pas la verve et la fantaisie de ses compositions. La sagesse et l'équilibre des motifs évoquent plutôt l'œuvre d'un Jules-Antoine Rousseau avec qui Mansart eut l'occasion de travailler¹⁴¹. Rappelons que Nicolas Pineau décéda en 1754, soit à peine un an après le début du chantier, et que son fils Dominique n'avait peut-être pu honorer cette commande, conduisant Mansart à faire appel à un autre ornemaniste (?)¹⁴².

Le rez-de-chaussée, côté jardin

Suivant l'usage et conformément aux modèles de Briseux, le vestibule mène au salon (fig. 84-85) qui dessert deux appartements symétriques en enfilade sur le jardin¹⁴³. Ils se composent chacun, d'une antichambre ou cabinet, suivi(e) d'une chambre à alcôve (fig. 61). Entièrement repeint en blanc au XIX^e siècle, les lambris ont conservés malgré tout leur couleur d'origine au-dessous. Les pièces de l'appartement à droite du salon sont qualifiées dans l'inventaire de Claude-François Leconte, de « cabinet bleu »



Fig. 84 – Le salon central en 2000.



Fig. 85 – Vue ancienne du salon (Arch. mun. d'Ivry-sur-Seine, 55 N 198).

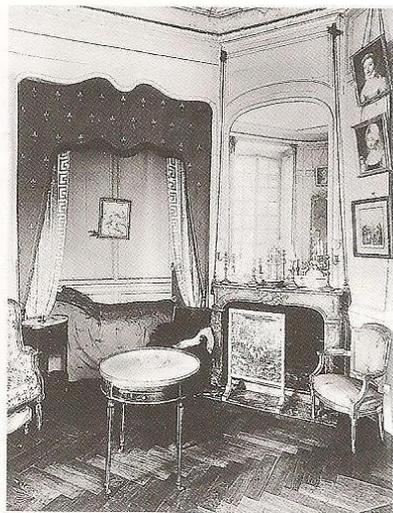


Fig. 86 – Vue ancienne de la chambre derrière la salle à manger (Arch. mun. d'Ivry-sur-Seine, 55 N 199).



Fig. 87 – La même chambre en 2000.

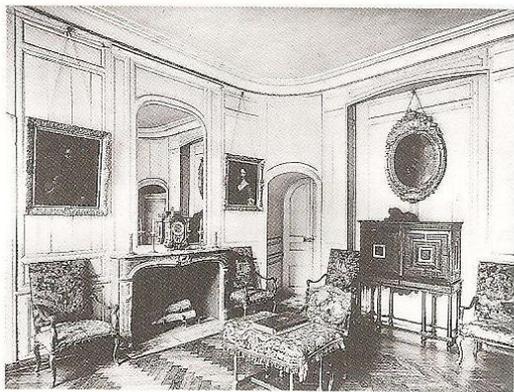


Fig. 88 – Vue ancienne de l'antichambre derrière la salle à manger, à droite du salon central (Arch. mun. d'Ivry-sur-Seine, 55 N 200).

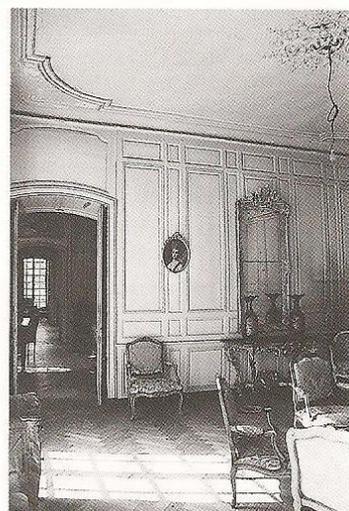
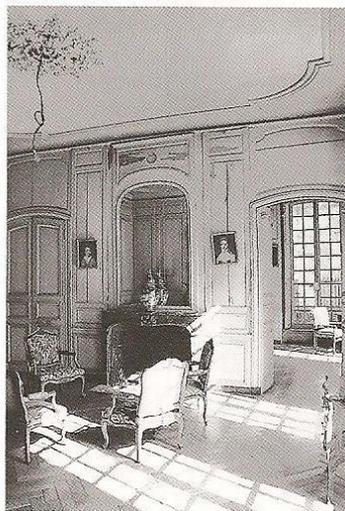


Fig. 89-90 – Antichambre à gauche du salon central en 2000.

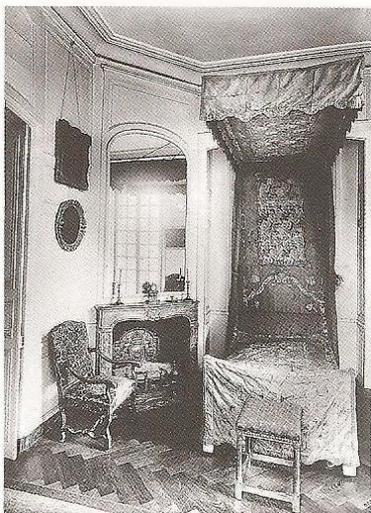


Fig. 91 – Vue ancienne de la chambre, ensuite de l'antichambre à gauche du salon (Arch. mun. d'Ivry-sur-Seine, 55 N 201).

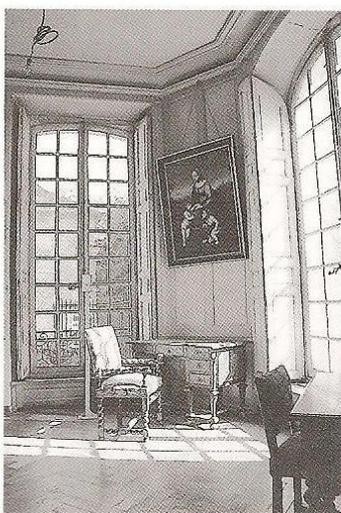


Fig. 92 – La même en 2000.



Fig. 93 – Pièce de bain du rez-de-chaussée.